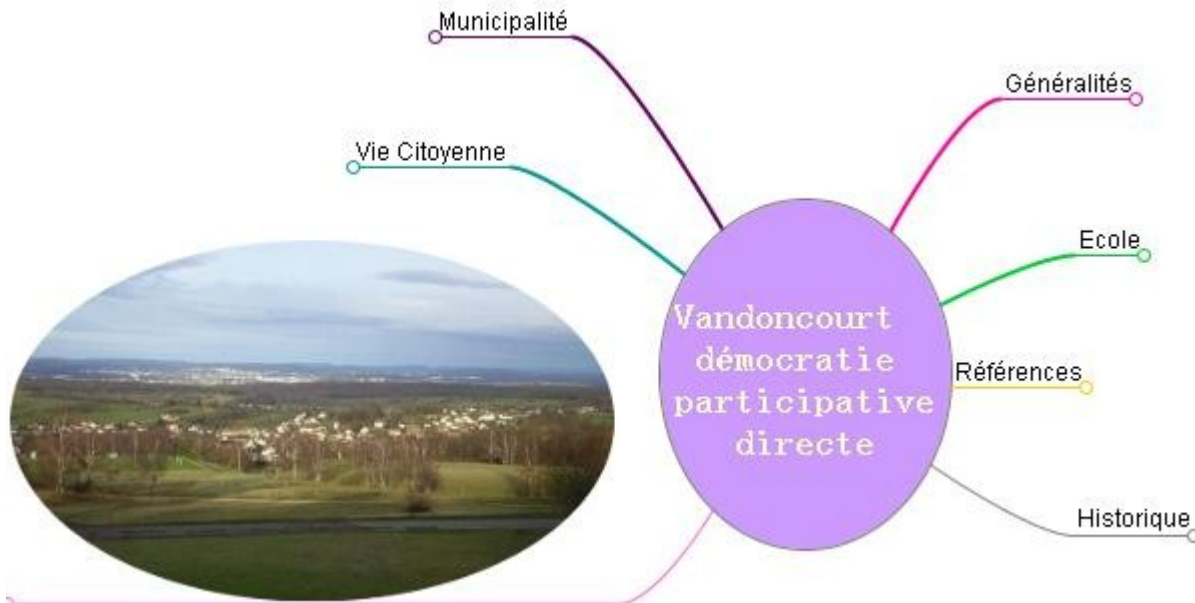


Vandoncourt, premier village de France à voter pour une Démocratie Participative Directe dite de co construction



Peu après la découverte des fondements de l'économie distributive, j'ai vu passer une info qui parlait d'un lointain village où les habitants décidaient ensemble de tout ce qui se réalise dans la commune. Ces citoyens, sous la bienveillance de leurs Maires et Conseillers municipaux s'approprient toutes les décisions municipales depuis 40 ans. Ainsi, leur beau village se façonne et grandit à leur rythme. Ce fut un choc, une joie profonde de savoir que cela était possible. Personne ne pourrait plus jamais me traiter d'utopiste quand j'affirme haut et fort que monsieur tout le monde peut prendre en main les décisions communales s'il le souhaite ; qu'il s'agit d'opérer une émancipation et que les décisions populaires sont souvent plus rationnelles que celles des oligarques !

A Vandoncourt nous avons rencontré des citoyens politiquement et civiquement très matures, très communicants, très accueillants, et heureux de vivre ensemble. Je ne vous cache pas qu'au départ nous avons eu un peu de mal à penser comme un Damas (autre nom des habitants de Vandoncourt), et nos questions reflétaient notre formatage par la démocratie représentative où le pouvoir local est entièrement délégué.

Et c'est pour être certaine de ne pas trahir leur belle expérience que j'ai demandé à nos principaux interlocuteurs de vérifier ce qui suit.

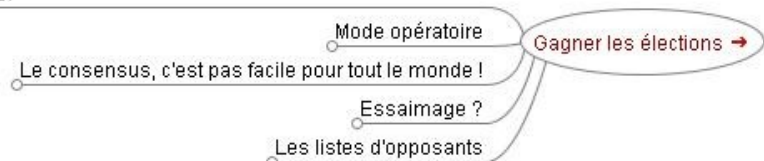
Merci Patrice, Yves, Jacques, Véronique, Olivier et toutes les personnes croisées à Vandoncourt. Merci à ces 800 pionniers de la démocratie du futur !

1. Municipalité



1.A. Gagner les élections

Bien que le village soit à gauche, il y avait des mécontents. En 1970, une idée germe dans le cœur de 2 jeunes retraités de retour au pays et amoureux du système ancestral de Madagascar "le conseil des Sages". Ils conçoivent alors un projet de gouvernance participative.



a) Bien que le village soit à gauche, il y avait des mécontents. En 1970, une idée germe dans le cœur de 2 jeunes retraités de retour au pays et amoureux du système ancestral de Madagascar "le conseil des Sages". Ils conçoivent alors un projet de gouvernance participative.

b) Mode opératoire

- 1970 : un sondage pour connaître les souhaits des villageois
 - uniquement diffusé par le réseau des 3 personnes "relais" des futurs conseillers municipaux.
 - Le programme fut la reprise des idées fortes et essentielles de ces questionnaires.
- Vos souhaits seront notre programme : Voter pour nous c'est voter pour vous !
- Organiser un système pyramidal de diffusion/réception des infos.
 - Chaque Conseiller invite 2 ou 3 personnes à participer ou soutenir le mouvement, qui elles-mêmes en invitent 2 ou 3 autres. Ce "parrain" reçoit et relaie l'information dans le secret.
 - Le dépôt de la liste électorale sera fait au dernier moment prévu par la loi.
- Tout gérer sur la base du bon sens car on est plus intelligent à plusieurs que seuls : c'est la science du "Nous"
- Ce mode opératoire n'est pas une recette miracle, il faut surtout s'adapter au contexte de sa propre ville. La taille de la ville est importante, dans une grande ville il faudrait créer des Comités de quartier.

c) Le consensus, c'est pas facile pour tout le monde !

- Les premières années, certains citoyens restaient insatisfaits, campés sur leurs positions.

- Concerne juste un petit nombre mais cela est insatisfaisant pour l'équipe en place.
- A noter une baisse des participants à la décision. Cet essoufflement n'a pas duré longtemps.
- La Culture collective a contribué à dépasser ces difficultés. Elle est restée très vivante et se mesure à la qualité de participation à la vie associative.
- Prise de conscience de l'importance de l'information
 - Libre, neutre
 - * Création d'une association pour l'information des habitants du village.
 - Aucun sujet tabou
 - Transparente, accès illimité pour la population
 - 40 ans après, cette info (voir dernier point du paragraphe „Fonctionnement“ du „Conseil Municipal“) fait du citoyen une personne éclairée.
 - * On sent un vrai plaisir à s'informer et partager son point de vue.
 - * Création de richesses collective
 - Nous avons rencontré des personnes bien ancrées dans la réalité
 - * Qui mettent en œuvre leurs projets avec peu de moyens financiers
 - * La créativité au service des loisirs collectifs
 - * Ici, l'entraide se conjugue à tous les temps

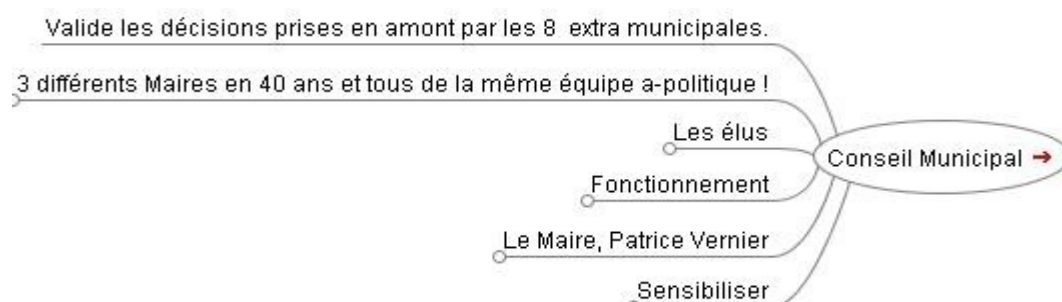
d) Essaimage ?

- La première équipe municipale a donné sa recette dans plusieurs villes ou villages, y compris en Europe mais ils n'ont reçu aucun retour...
 - Saone
 - Yseron proche St Martin d' en haut
 - Montfaucon ?
 - Luterbach, rencontre avec Roger Winterhalter, 4 mandats de Maire 1 de Conseiller régional, aujourd'hui il s'implique dans l'économie distributive à travers la revue « le colibri solidaire et distributif, voir liens en § 5C »

e) Les listes d'opposants

- Cela a existé mais n'est pas systématique et dans ce cas le score électoral allait de 75 à 90 % pour l'équipe en place !

1.B. Conseil Municipal



- a) Valide les décisions prises en amont par les 8 Commissions extra municipales.

b) 3 différents Maires en 40 ans et tous de la même équipe a-politique !

- Patrice Vernier depuis 2001
 - Président du Conseil Municipal des Jeunes dès le début de l'aventure
 - Formé par l'initiateur : Jean-Pierre Maillard-Salin
- Jacques Redoutey (1989 - 2001)
- Jean-Pierre Maillard-Salin (1971 - 1989)

c) Les élus

- Sont les référents de la Mairie dans les 8 Commissions extra-municipales
- Nous avons rencontré Yves et Jacques 2 conseillers municipaux issus de la première équipe

d) Fonctionnement

- Pour respecter le cadre légal il faut :
 - Concilier la participation citoyenne et le silence dans la salle au moment de la délibération du Conseil
 - * Au début, utilisation de lampes verte et rouge (pour faire silence au moment de délibérer)
 - * Pour être en accord avec la Préfecture
- Les 1ères années, les citoyens ont appris à se réapproprier la construction de la décision et des choix publics et maintenant que le maillage décisionnel est bien en place (8 commissions, 3 conseils, au besoin des collègues et la vie associative) plus personne ne se déplace aux séances du Conseil Municipal. Une nouvelle forme de confiance règne, et elle est fondée !
- Définir les projets de la commune
 - Le sondage des années 70 fut le premier initiateur de projet.
 - A l'initiative des habitants, parfois des circonstances (voir „Exemple“ au paragraphe suivant) mais aussi les élus qui organisent des séances de "remue mènages".
 - * Exemples :
 - ∞ Une ferme qui brûle sur la commune est à l'origine de la création du corps des Sapeurs Pompiers.
 - ∞ Tous les étés les robinets du village étaient à sec, en 1977 l'eau de la ville arrivait et des travaux d'assainissement étaient faits dans la foulée ; le traitement des eaux usées est mis en place. Les élus sont à l'écoute des besoins des villageois.
 - Les compétences techniques des Conseillers Municipaux permettent souvent d'économiser l'argent destiné normalement aux bureaux d'étude, aux architectes... et cela représente une bonne partie du maigre budget de la commune. Une part de ces compétences se transmet, de fait, au fil du temps. Les retraités donnent aussi beaucoup de leurs compétences et savoir-faire. Cela a permis de réaliser beaucoup plus que ce que le budget ne permet.
- Comment développer une information de qualité ? Exemples :
 - Publications 2009
 - * Mensuel : Info Damas, 4 pages qui informent sur toutes les décisions prises par la Mairie, la vie associative et culturelle. Édité par la Mairie et distribué dans le village par les conseillers.
 - * L'écho de notre village : Semestriel d'une soixantaine de pages édité par la Mairie et distribué par les conseillers.
 - ∞ Un compte rendu de chaque Conseil Municipal
 - ∞ Calendrier des réunions qui concernent le fonctionnement de la démocratie

- ∞ Les évènements marquants du semestre
- ∞ Des articles culturels avec beaucoup d'illustrations
- ∞ Et toujours une page dédiée aux enfants du village
- ∞ Tous les villageois peuvent écrire un article, la publication est ouverte à tous, y compris aux critiques
- ∞ Ponctuellement des rapports d'experts
- * Chroniques de la Damassine, semestriel éditée par la CAPM (Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard) : journal de la Damassine Maison des vergers, du paysage et de l'énergie, édité par la Maison des vergers, du paysage et de l'énergie et distribué dans la Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard.
- * Compte rendu municipal : Hebdomadaire à destination des Conseillers Municipaux. Parait tous les lundis, avec pour contenu la liste du courrier du maire et l'actualité de la semaine.
- Un site Internet à venir, peut-être publié fin janvier ?

e) Le Maire, Patrice Vernier

- Très actif dans la vie civique en amont du Conseil Municipal
- Lien administratif entre les habitants et les structures administratives
- Recherche de budgets auprès des organismes départementaux, régionaux, d'état et européens.
- Trop jeune pour être éligible en 1971, il fait partie de l'aventure dès le début en tant que responsable du Conseil des Jeunes. Puis il est élu en 1977 et participe à tous les Conseils Municipaux. Il devient Maire en 2001.

f) Sensibiliser

- Le Conseil Général à ce type d'exercice de la démocratie à titre informel
- Propose à la communauté d'agglomération des stages de sensibilisation au patrimoine et l'environnement
 - Réflexion sur les arbres fruitiers à planter dans les ronds points plutôt que des essences exclusivement décoratives. Comment les entretenir, les tailler....
 - Les bonnes terres agricoles doivent rester dédiées à la nourriture des populations plutôt que devenir des zones habitables ou industrielles
 - La terre végétale est précieuse alors si on est obligé de dédier la zone à autre chose, cette terre doit être conservée pour être réutilisable.
 - Des transports équitables dans la communauté d'agglomération. Un petit village a besoin de moyens de transport collectifs adaptés. En effet, bien que l'impôt payé par les citoyens des villes et villages de la communauté d'agglomération soit le même pour tous, un enfant de la ville peut prendre le bus pour aller au cinéma alors que ceux de Vandoncourt ne le peuvent pas.

1.C. 8 Commissions extra-municipales ouvertes au public



a) Fonctionnement :

- Ouvertes à tous les habitants de Vandoncourt. On observe une quinzaine de personnes inscrites dans chaque Commission soit 20 % de la population en âge de participer.
- Réunions publiques mensuelles
- Décisions consensuelles
 - Le temps de monter un dossier sur un thème, les discussions mensuelles permettent souvent de dégager un consensus mais ça n'est pas toujours le cas. Dans ce cas un vote est organisé.
 - * Augmenter les impôts locaux
 - ∞ La Commission budget a affiché tous les postes de dépenses dans la salle du Conseil municipal et ce fut l'objet de multiples discussions, notamment autour de la problématique : faut-il reporter certains travaux ou augmenter les impôts ?
 - * Plan d'Occupation des Sols
 - ∞ Pour que tous les acteurs puissent discuter entre eux et organiser leur territoire, ils ont facilité le débat en créant des Collèges des élus, agriculteurs, propriétaires résidents et non résidents à l'année. Ils ont désigné des représentants pour discuter avec la DDE et autres services techniques de l'état. La mairie structure et les habitants s'inscrivent aux collèges. Plus les avis divergent et plus le débat est riche.
 - Le conseiller responsable est chargé de trouver, parmi les inscrits, la personne qui sera la plus compétente. Il lui donne les éléments qu'il possède et qui permettront soit d'animer une réunion publique, soit de démarrer des recherches qui deviendront les éléments de base des prochaines réunions.
 - En cas de désaccord profond cela oblige à laisser à chacun le temps de murir ses idées.
 - * Il faut donc parfois plus de temps pour mener à bien un projet mais cela se fait avec le plus de respect possible des individus.
 - * Le temps passé à confronter ses idées dans le respect de l'autre permet de recevoir le point de vue de l'autre et de s'enrichir même si on n'est pas d'accord
- Commentaires :
 - Toutes les couches socio culturelles de la population sont représentées ; à noter une grande richesse de compétences des habitants.
 - Les limites :
 - * Le temps : ce type d'administration prend beaucoup plus de temps pour chacun.
 - * On se retrouve vite adhérent à plusieurs commissions ou associations
 - * Difficile de concevoir des projets mixtes : public/privé
 - ∞ La population voudrait aller plus loin dans le projet de chauffage à bois déchiqueté pour l'ouvrir au public du secteur géographique couvert (c'est du bon sens !) et créer une régie publique incluant ces clients privés, mais l'administration tatillonne rend

les choses trop compliquées.

* Les sujets qui fâchent le plus :

∞ Remembrement

⌘ Dans les années 70, des petits paysans et de nombreux propriétaires.

⌘ Difficultés à se mettre d'accord. La solution fut de s'échanger l'usage mais pas la propriété et il est à noter que cela a peut-être permis de préserver des arbres et vergers.

b) Commission n°1 : Enseignement - Enfance

c) Commission n°2 : Bâtiments - Travaux - Affaires techniques

d) Commission n°3 : Budget - Finances - Locations de biens

• Quand le financement ne permet pas de réaliser un projet :

• La population est sollicitée pour mettre la main à la pâte ex :

* Pour continuer à gagner les prix du village fleuri, la population s'organise pour planter et arroser les plantes achetées par la Mairie.

* Refaire la voirie

• Organisation d'un chantier participatif en réseau avec des associations locales ou internationales pour rénover les fontaines, du village entre autre.

• Le CM diffère le projet d'un an

* Les travaux du centre bourg reportés d'un an

• Chaque conseiller municipal présente le projet final au C. M. avec un budget chiffré (devis...). Tout est élaboré en commission. Puis le CM le programme en fonction des priorités ou urgences, parfois arbitre mais tout ce qui est demandé par la population sera réalisé un jour.

e) Commission n°4 : CCAS Action sociale et familiale

• Le CCAS est obligatoire dans toutes les communes. La mairie paie sa cotisation à la structure mère mais heureusement ce poste n'est pas en action car personne n'en manifeste le besoin. Sur une trentaine d'appartements locatifs, seule une famille a le revenu minimum social. La solidarité inter-village se manifeste en cas de besoin exprimé. Il est à noter que la solitude, ça n'existe pas à Vandoncourt...

f) Commission n°5 : Cadre de vie - POS - Urbanisme – Fleurissement. Vie de la cité

g) Commission n°6 : Informations - Animations - Manifestations - Culture – Sport. Pour les habitants de la cité

h) Commission n°7 : Patrimoine forestier et agricole – Environnement. Autour de la cité

i) Commission n°8 : Emploi - Jeunesse - Économie solidaire 8

• Économie solidaire : commerce équitable, développement des circuits courts...

1.D. 3 conseils décisionnaires créés au départ

a) Un ou des responsables sont présents dans les 8 Commissions extra-municipales. Ils sont parfois consultés sur des sujets qui les concernent

• Le Conseil des Jeunes au départ élu par les jeunes de 15 à 21 ans. Aujourd'hui remplacé par le Foyer des jeunes

• Le Conseil des Anciens, élu par les villageois de plus de 55 ans aujourd'hui remplacé par le Club des Damas.

• Le Conseil des Sociétés composé d'un représentant de chaque association aujourd'hui remplacé par l'Union des Sociétés.

1.E. Des collèges sont créés pour répondre à des besoins décisionnaires ponctuels (voir POS)

1.F. Infrastructures

a) 30 logements à loyer modéré

b) Chauffage collectif des bâtiments communaux à bois déchiqueté. Puissance 140kw, combustible 200 stères soit environ 300 m³ de plaquettes stockées dans un hangar à l'écart du village et faites à partir de bois déchiqueté pris sur la forêt communale.

- Le bois vient de l'entretien de la forêt appartenant à la ville (près de 300 hectares).
 - Dans l'esprit de développer les circuits courts
 - Pour valoriser du déchet local (tailles des vergers et autres arbres du village et entretien de la forêt)
 - Fruit d'une réflexion sur les choix énergétiques et l'intérêt de trouver des alternatives à l'énergie fossile.
- Choix de proposer des logements qui se chauffent à moindre cout, pour diminuer les charges de chauffage des futurs locataires.
- Pour chauffer environ 1000m² de plancher dont la Mairie, l'école, le Foyer de Jeunes et 2 salles communales, la distillerie cidrerie, bâtiment des pompiers, la bibliothèque, 5 logements collectifs et l'atelier communal.
- Une vis sans fin dans un silo alimentée 5 fois par an
- Elle est bien intégrée dans le paysage, on n'imagine pas qu'une chaufferie se trouve dans le bâtiment en question. Pas de bruit, pas d'odeur, super !

c) La Damassine : maison des vergers, du paysage et de l'énergie, réalisée et financée par la CAPM : Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard.

- Ouverture en 2010, bâtiment et fonctionnement financés par la CAPM : Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard.
- C'est quoi ?
 - Un verger pédagogique
 - * Mais aussi un outil pour développer un autre tourisme vert plus respectueux de l'éco-logie c'est à dire la connaissance de son habitat naturel et de l'interdépendance des organismes vivants auxquels l'homme appartient.
 - * Propose ses services aux personnes qui n'ont plus l'envie ou la force d'entretenir leur propre verger. Ainsi, le patrimoine du village est préservé au-delà des notions de propriété foncière, pour le bien et le plaisir des yeux de tous.
 - ∞ Passer un accord avec le propriétaire : le verger prend en charge l'entretien et la récolte, redonne la moitié des fruits et garde le reste pour la transformation.
 - Un bâtiment bio-climatique de 1022m² BBC : Basse Consommation (objectif : 50 Kwh/m²/an), comprenant :
 - * Un pressoir. On prévoit 10 000 litres de jus de fruits pasteurisé (20 à 30 tonnes de fruits) sans conservateurs ni colorants
 - * Une salle d'exposition



* Un laboratoire de transformation multi usage

- ∞ Pour les professionnels
- ∞ Pour les associations
- ∞ à usage pédagogique

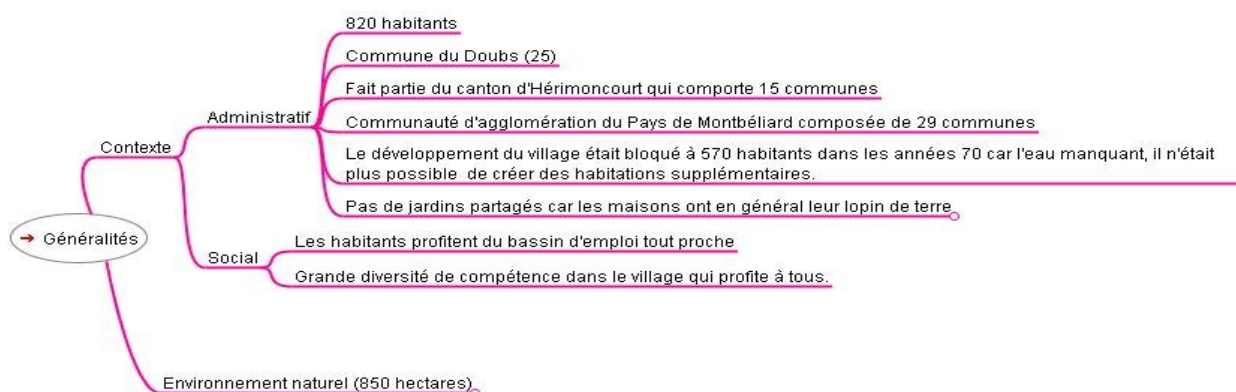
* Des bureaux administratifs

* Une chaudière minuscule pour chauffer les 2 étages : normal, c'est un bâtiment passif !

- Le suivi du chantier est fait par un villageois qui travaille pour la Communauté d'agglomération

d) La route forestière passant par le point de vue du Belvédère, en haut du village, est fermée l'hiver pour que les enfants puissent faire de la luge en toute sécurité !

2. Généralités



2.A. Contexte

a) Administratif

- 800 habitants
- Commune du Doubs (25)
- Fait partie du canton d'Hérimoncourt qui comporte 15 communes
- Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard composée de 29 communes
- Le développement du village était bloqué à 570 habitants dans les années 70 car l'eau manquant, il n'était plus possible de créer des habitations supplémentaires.
- Pas de jardins partagés car les maisons ont en général leur lopin de terre
 - Pour les personnes qui n'en ont pas, il serait facile de louer un bout de terre au voisin et même aux paysans

b) Social

- Les habitants profitent du bassin d'emploi tout proche
- Grande diversité de compétence dans le village qui profite à tous.

2.B. Environnement naturel (850 hectares)

a) Forêt : 278 ha appartenant à la commune et plus de 160 ha au privé

b) Terres agricoles 360 ha

Répartis entre 2 agriculteurs

c) Le bourg 40 ha

d) Un étang communal

e) Un parcours santé, un parcours découverte et une table d'orientation pour admirer et comprendre le paysage agricole. Autrefois on pouvait se rendre à pied d'Hérimoncourt à Vandoncourt en restant à l'ombre des cerisiers. Aujourd'hui, les habitants ont pris conscience de la richesse de ce patrimoine et œuvrent avec la Mairie pour replanter des arbres fruitiers.

f) 3 Fontaines qui alimentaient une partie des besoins en eau du village jusqu'en 1932, année de l'installation du réseau d'eau.

- Restaurées en créant un chantier participatif de 3 semaines avec des jeunes de 13 nationalités
- En partenariat avec Solidarité Internationale

g) Un Tilleul légendaire aimé par tous les habitants

h) Création d'une estive et du Belvédère par la CAPM sur un terrain communal. Un cultivateur de Vandoncourt utilise l'estive, en y faisant pâturer une race de vaches du terroir, la "Montbéliarde" répandue en France et même dans le monde. Ce pré était autrefois une terre partagée.

i) Le Pont Sarrazin et son Histoire.

j) Des potentialités

- Des circuits balisés commencent à se mettre en place, ils permettraient de relier tous les villages environnants.
- Vandoncourt étant au cœur de plusieurs petits villages, il existe un potentiel pour relier chaque village et ainsi développer la marche à pied ou à vélo en parallèle des routes existantes.
- Souhait de créer une ceinture pédestre autour du village.
- Souhait de développer des habitats légers touristiques pour répondre à la demande de l'office de tourisme de Montbéliard.

3. Vie Citoyenne



3.A. Grande mobilisation des habitants pour

a) Les fêtes au village

b) Participer aux 8 commissions : 20% des habitants compte tenu du fait que certains sont inscrits dans plusieurs.

c) Participer à la vie associative : jusqu'à la moitié de la population adhérente d'une asso du

village

3.B. 28 Associations actives

- a) Pour préparer la vie municipale
- b) Pour créer des actions transversales
- c) Aide au financement de projets ponctuels de la Mairie
 - Exemple :
 - Les recettes de la fête des saveurs ont financé une grosse part de la Maison des Associations
- d) Pour le plaisir de vivre ensemble

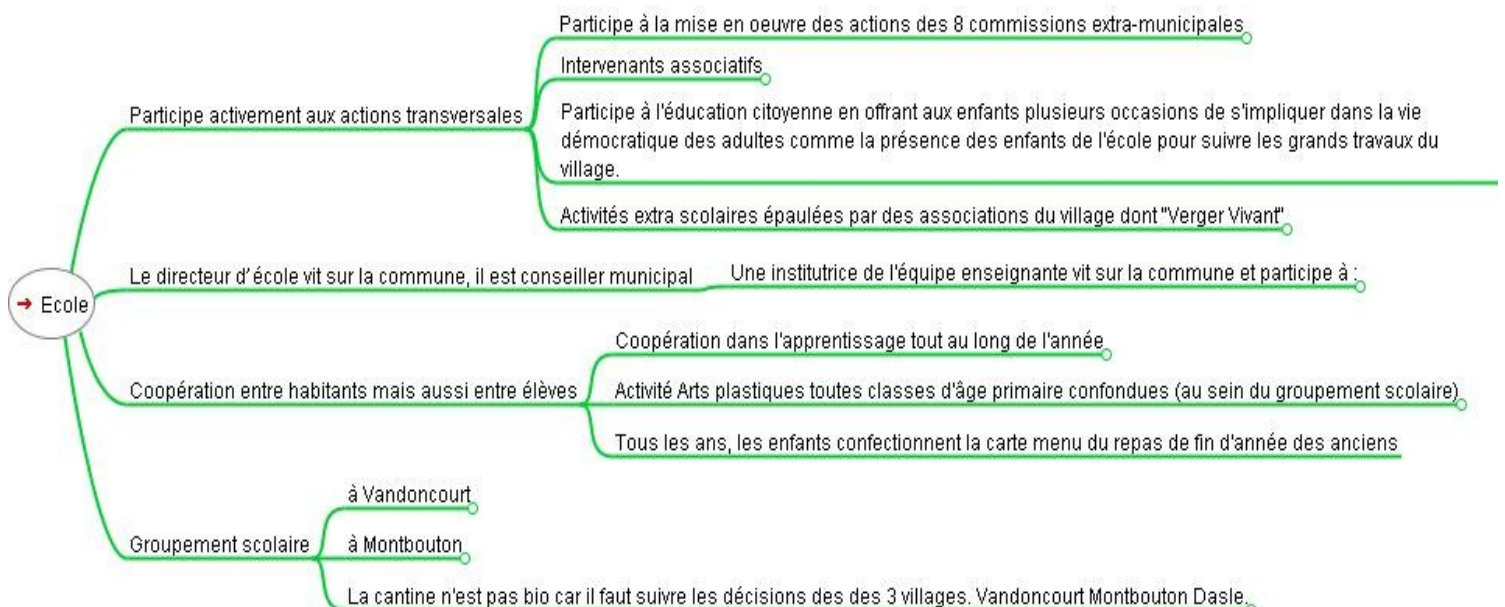
3.C. Accueil/intégration des nouveaux habitants

- a) La commune remet un guide d'accueil aux nouveaux arrivants
- b) Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants : une soirée de présentation de la vie du village
- c) Près de 50% d'entre eux assistent ou participent d'emblée aux activités du village

3.D. Vie culturelle très riche

- a) Les habitants organisent de nombreuses conférences entre autre pour présenter leurs vacances "étude" à l'étranger
- b) La Mairie organise des conférences sur des thèmes citoyens correspondant aux besoins d'informations exprimés par les habitants : ex conférence sur l'isolation alternative des bâtiments (type paille)
- c) La construction de la Damassine est l'occasion d'une publication semestrielle, éditée par la CAPM qui informe de l'avancée des travaux et qui donne des informations complémentaires. Les enfants y ont leur espace de coloriage, c'est un moyen de plus de les impliquer à part entière dans la vie du village.
- d) Relayée dans les 2 publications locales et les publications régionales.

4. École



4.A. Participe activement aux actions transversales

a) Participe à la mise en œuvre des actions des 8 commissions extra-municipales

- Missions pour le projet pédagogique annuel, ex :
 - 2009 Problématique de l'eau : étude sur les 3 fontaines
 - * Une activité mensuelle sur ce thème
 - * Sortie nature avec un élu pour repérer les captages
 - * Passer une annonce dans l'info Damas pour collecter des photos anciennes des fontaines
 - * Faire une expo en fin d'année
 - Tri des papiers en partenariat avec la mairie
 - Fabriquer des poubelles de recyclage des papiers à usage de :
 - * L'école
 - * La Mairie
 - * Autre
 - 2007 Le tilleul mascotte du village
 - Une Commission après longues discussions décide que le Tilleul malade devenait trop dangereux et qu'il était plus judicieux d'en planter un nouveau
 - Les adieux au Tilleul
 - * Lettre d'adieu
 - * Affiche d'au revoir
 - * Participation à la cérémonie d'adieu
 - ∞ Chanter une chanson
 - ∞ Lire une poésie
 - * Prise de conscience qu'un arbre est un être vivant
 - Planter un nouveau tilleul et s'en occuper périodiquement
 - 2006 Mise en place la signalétique (carte d'identité en quelque sorte pour chaque arbre du verger) par les 6 classes du RPI, en partenariat avec les Croqueurs
 - 2005 Création du verger- école : 30 fruitiers sont plantés en partenariat avec la Mairie et l'association des « croqueurs de pommes ».
 - Les enfants suivent les projets de la commune :
 - Construction du bâtiment écologique " la Damassine"
 - * Invitations sur le chantier

b) Intervenants associatifs

- Vergers vivants
- Croqueurs de pommes

c) Participe à l'éducation citoyenne en offrant aux enfants plusieurs occasions de s'impliquer dans la vie démocratique des adultes comme la présence des enfants de l'école pour suivre les grands travaux du village.

d) Activités extra scolaires épaulées par des associations du village dont "Verger Vivant"

- Taille et greffe des pommiers
- Fabriquer du jus de fruits le lendemain
 - Lavage, tri et pressage avec un pressoir mobile
 - Repartis avec son litre de jus de pomme
 - Récolte de pommes
- Participer à la Fête des saveurs

4.B. Le directeur d'école vit sur la commune, il est conseiller municipal

a) Une institutrice de l'équipe enseignante vit sur la commune et participe à :

- La vie associative
- Aux commissions extra-municipales

4.C. Coopération entre habitants mais aussi entre élèves

a) Coopération dans l'apprentissage tout au long de l'année

- Les aînés aident les plus jeunes une après-midi par semaine

b) Activité Arts plastiques toutes classes d'âge primaire confondues (au sein du groupement scolaire)

- Les grands montrent aux petits : entraide, coopération...

c) Tous les ans, les enfants confectionnent la carte menu du repas de fin d'année des anciens

4.D. Groupement scolaire

a) à Vandoncourt

- Maternelle petite et moyenne section (26 enfants)
- Maternelle grande section et CP (23 enfants)
- CE1 (20 enfants)

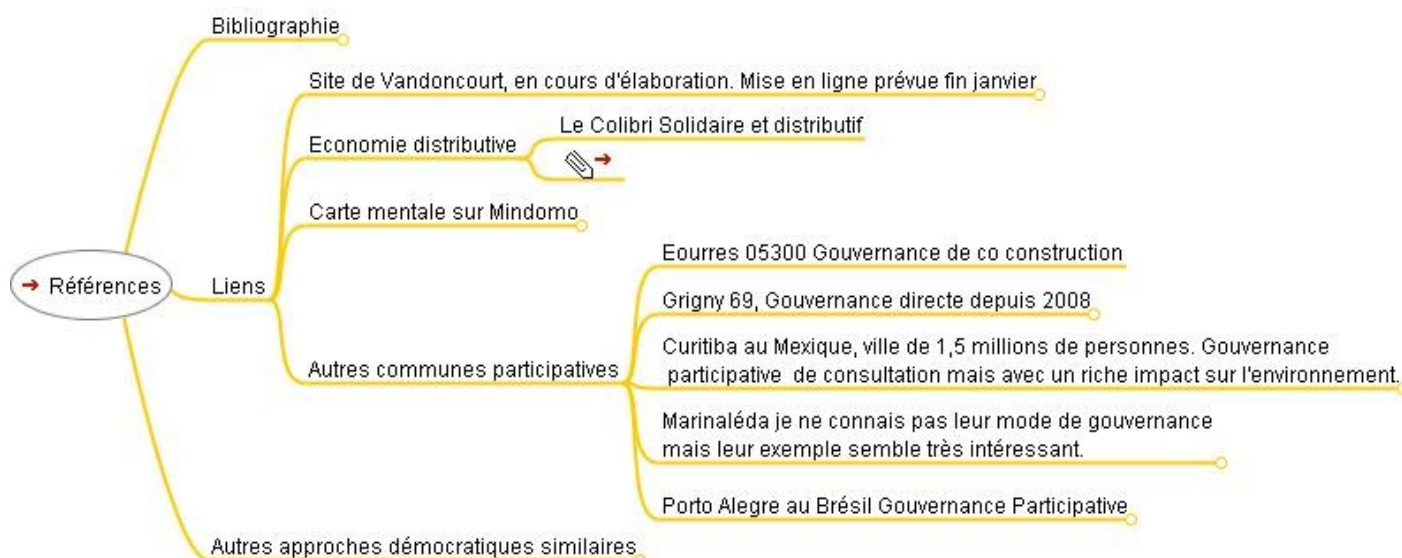
b) à Montbouton

- CE2 (20 enfants)
- CM1 (21 enfants)
- CM1-CM2 (24 enfants)

c) La cantine n'est pas bio car il faut suivre les décisions des des 3 villages. Vandoncourt Montbouton Dasle.

- Une réflexion est menée pour privilégier les produits locaux (circuit court) avec peu de pesticides.

5. Références :



5.A. Bibliographie :

- "à Vandoncourt c'est tous les jours dimanche" de Christophe Wargny (dessins de Cabu) éditions Syros. Récit de 1976 qui fait suite à une visite de 3 jours à Vandoncourt.
- "Vandoncourt notre village" premier auteur : J. Redoutey, 2ème Maire participatif. Deuxième

auteur : un groupe de 6 personnes de 19 à 86 ans qui ont eu plaisir à travailler ensemble. A acheter sur place.

5.B. Liens :

Ce texte est issu de la transcription d'une carte mentale sur Mindomo. Elle est publique sur Internet et chacun peut la consulter en recopiant le lien : <http://www.mindomo.com/view.htm?m=1c36b6c7b4e24d0a8ead40fb4575d56a>

m'envoyer par mail : cathyfirmin@gmail.com le fruit de ses propres recherches pour que je puisse l'enrichir.

A) Autres communes participatives :

- Eourres 05300 Gouvernance de co construction
- Grigny 69, démocratie directe depuis 2008 site : <http://www.mairie-grigny69.fr/content/le-journal-de-grigny>
- Curitiba au Mexique, ville de 1,5 millions de personnes. Gouvernance participative de consultation mais avec un riche impact sur l'environnement.
- Marinaléda je ne connais pas leur mode de gouvernance mais leur exemple semble très intéressant. <http://www.gauchebdo.ch/?Chomage-zero-a-Marinaleda>
- Porto Alegre au Brésil gouvernance Participative : http://fr.wikipedia.org/wiki/Porto_Alegre
- Blog qui recense quelques initiatives de démocratie directe : <http://elevons-niveau-nos-democraties.ning.com/>

B) Site de Vandoncourt: http://www.lescommunesdefrance.fr/WD140AWP/WD140Awp.exe/CTX_388-13-QkhPazREFJ/ModB_CommuneSevices/SYNC_715671125?M55

(Cliquer sur le lien ci-dessus. Puis entrer le n° du département (25). Puis cliquer sur l'onglet "Communes" et dans le menu déroulant, choisissez Vandoncourt).

C) Autres approches démocratiques :

- Economie Distributive (dont un des 4 principaux piliers s'appuie sur la démocratie participative directe dite de co construction) pour en savoir plus voici quelques sites actifs :
 - AED Association pour l'Economie Distributive : <http://economiedistributive.free.fr/spip.php?rubrique24>
 - La grande Relève (site de la fille du créateur de l'E.D. <http://economiedistributive.free.fr/spip.php?rubrique1>)
 - Revue Le Colibri Solidaire et Distributif : <http://www.lecolibri.org/>
- Municipalisme libertaire créé par Murray Bookchin
 - Les assemblées municipales dans un système municipaliste libertaire sont ouvertes à tous. Les citoyens sont informés à l'avance et débattent des sujets lors des assemblées. Les décisions se prennent à la majorité.
 - Pour les questions touchant une sphère plus large que la communauté (pouvant correspondre autant à la commune, à la municipalité qu'au quartier) sont discutée dans des assemblées locales ou régionales, et à un échelon supérieur encore pour les questions plus globales encore. Les personnes assistants à ces assemblées sont des délégués mandatés par les assemblées municipales. Ils doivent rendre des compte ensuite auprès de leur communauté et leurs décisions peuvent être révoquées. Le pouvoir ne quitte ainsi pas les mains des citoyens, du niveau local.
 - Le municipalisme libertaire tend à créer une situation dans laquelle les deux pouvoirs, à savoir la confédération de communes libres et l'État-nation ne puissent plus coexister. La structure du municipalisme devient alors la nouvelle structure de la

société.Municipalisme libertaire créé par Murray Bookchin

6.Echelle de plateforme de participation à la gestion municipale sur 5 niveaux :

6.A. Petit historique

Constitution de 1789 et démocratie directe :

- a) L'Article 2 dit que le principe de la république est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple.
- b) L'Article 14 précise que les citoyens ont le droit de constater par eux même ou par leurs représentants la nécessité de la contribution publique, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quotité, le recouvrement et la durée.

Le début de l'article 14 donne le cadre et indique que dans une municipalité, la gouvernance n'appartient pas au seul appareil Maire et Conseil municipal, à partir du moment où les habitants s'en chargent. Il est donc tout autant légitime de donner aux Maires un rôle représentatif qu'aux citoyens celui de gouvernants. On voit à quel point Vandoncourt est tout à fait conforme à notre constitution actuelle, du point de vue historique. Mais dans la pratique, on peut dire que l'expression de la démocratie directe dans une ville, est pour l'instant limitée à la vision de la "représentation directe de co construction" du Maire et de son Conseil. C'est peut-être là la cause de l'échec de bon nombre de villes qui ont suivi l'exemple de Vandoncourt sans réussir à pérenniser ce type de gouvernance.

6.B. Du plus participatif :

Démocratie Directe

- Niveau 4 : Co construction
- Niveau 3 : Participation

6.C. Au moins participatif :

Démocratie représentative

- Niveau 2 : Consultation
- Niveau 1 : Information
- Niveau 0 : Imposition